



Ryf 4
CH-3280 Murten/Morat
Tel. +41 26 670 31 00
Fax +41 26 670 01 35

kontakt@museummurten.ch
www.museummurten.ch

Plan de protection mis à jour le 1^{er} mars 2021

En se fondant sur les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ainsi que sur le plan de protection spécifique pour la branche muséale de l'Association des Musées suisses (AMS), le Musée de Morat a mis en place un ensemble de mesures de protection qui tiennent compte des potentiels et contingences de son bâtiment.

Le plan de protection du Musée a pour but de protéger la santé de ses visiteurs et de ses collaborateurs, tout en offrant des conditions de visite les plus sûres et les plus agréables possibles. Nous demandons à chaque personne visitant le Musée de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociales désormais habituelles.

Les règles principales en bref :

Garder ses distances

Porter un masque

Se laver soigneusement les mains

Fournir ses coordonnées et permettre ainsi le traçage des contacts

Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude

Se faire tester en cas de symptômes

Respecter les mesures d'isolement et de quarantaine

Pour information, les affiches de l'OFSP sont données à voir à l'entrée du Musée ainsi que sur le comptoir d'accueil.

Les agents d'accueil connaissent les directives officielles, maîtrisent le plan de protection spécifique de l'institution et en informent chaque visiteur.

En cas de comportement à risque, le Musée se réserve le droit de refuser un visiteur.

Hygiène des mains

Les collaborateurs du Musée se lavent les mains à l'eau et au savon à leur arrivée dans le bâtiment, ainsi qu'avant et après les pauses. Ils disposent d'un flacon de gel hydroalcoolique pour se désinfecter les mains sur leur place de travail.

Les portes d'entrée et de sortie du Musée sont ouvertes par l'agent d'accueil de manière à ce que les visiteurs ne doivent pas les toucher.

Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée du bâtiment et à la fin de la visite : chaque personne se désinfecte les mains avant d'entrer dans le parcours de visite. Un savon désinfectant est fourni dans les deux toilettes du Musée. Les serviettes en papier pour se sécher les mains sont jetables.

Le personnel du Musée assure l'approvisionnement régulier en savon liquide et essuie-mains en papier.

Le Musée encaisse des paiements en espèce au sein d'un dispositif d'échange sans contact direct. Les flyers, documents et exemplaires de consultation sont retirés du libre-accès. Les guides de visite en PDF sont à consulter sur un smartphone ou une tablette durant la visite, ou à imprimer chez soi. Le feuillet d'exposition temporaire est à usage unique.

Les visiteurs/visiteurs évitent le plus possible de toucher les équipements du musée. Dans les salles d'exposition, ils n'ont pas le droit de toucher les vitrines et les objets. À proximité des installations interactives, un dispositif pour se désinfecter les mains est mis à disposition.

Distances sociales

Afin de garantir des conditions de visite sûres et agréables, l'entrée au Musée est limitée à 30 personnes à la fois. Les agents d'accueil comptabilisent le nombre de visiteurs présents simultanément, gèrent les flux de personnes et veillent au respect des distances, en particulier dans la zone d'accès au Musée.

Le comptoir d'accueil est équipé d'un large écran de protection.

Les visiteurs/visiteuses suivent un parcours à sens unique visant à fluidifier les mouvements et empêcher les regroupements. La limite par salle est fixée à cinq personnes.

Afin de faire respecter les distances sociales (1,5 m entre chaque personne), une signalétique spécifique a été mise en place dans le Musée. Elle comprend des marques au sol et des panneaux de signalisation.

Nettoyage

Chaque jour, les déchets sont manipulés et éliminés de manière sûre.

Avant et après son ouverture, le Musée est longuement aéré afin d'assurer un échange d'air suffisant. Les surfaces et objets sont nettoyés et désinfectés régulièrement. L'équipe de nettoyage passe avant l'ouverture du Musée. Pendant et après les horaires d'ouverture, les collaborateurs du Musée assurent un nettoyage renforcé des zones sensibles – mains courantes, boutons d'ascenseur, poignées de portes, notamment – au moyen de produits désinfectants.

Programme

Dans le respect des consignes précitées, les expositions permanentes et temporaires du Musée sont accessibles au public, tout comme son jardin de sculptures.

Pour toute demande particulière, il est recommandé de contacter préalablement l'équipe du Musée.

Morat, le 1^{er} mars 2021

Denis Decrausaz

Directeur